



COMITE DE QUARTIER VIEUX MONTROUGE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE #2

Mercredi 9 juin 2021

De 18h30 à 20h30

Salle du 103, rue Maurice Arnoux

ÉTAT DES PRESENCES

PRESENTS

Mme Anita PEREZ, M. Malek BENKHELFALLAH, M. Yann RAISON du CLEUZIQU, Mme Dalila SAAD, Mme Laeticia RAYMAND, M. Michel CAUCHARD, M. Dominique MARCOVICI, M. Julien MARTINEAU-FABRE, M. Benjamin DESWARTE, Mme Nadia CLEITMAN, Mme Yamina NEDJADI, M. Bernard ESCARAVAGE, Mme Annick DANO-PECORARO, Mme Carole THOMAS, Mme Michèle FARGUES, M. Frédéric MENGUY, Mme Gwendoline SEBILLE, Mme Adeline TANON-DAGOU et Mme Priscilla PEDOUX, membres du Collège des habitants.

Mme Marie COLAVITA, Présidente du Comité de quartier.
M. Matthieu DEVRIENDT, Vice-président du Comité de quartier.
M. Damien DESPRÉS, représentant des Commerçants du quartier.
M. Antoine IMBAULT, représentant des Entrepreneurs du quartier.
Mme Camille GENCO, Mme Virginie CANDUSSO et M. Williams TESTE, pôle Démocratie participative.

EXCUSES

M. Ossama BENYELLES, membre du Collège des habitants.

ABSENTS

Mme Ophélie ROUX, Mme Shan LU, M. Pierre CHARLENT, Mme Thuy-An NGUYEN et M. Christian TOURNEUR, membres du Collège des habitants.

RAPPEL ORDRE DU JOUR

- I. Présentation des résultats de la consultation rue Jardin.
- II. Présentation de la consultation Square Schuman.
- III. Constitution du jury pour le Grand oral des Budgets participatifs montrougiens.
- IV. Choix des 4 représentants du Comité de quartier pour participer au focus groupe sur l'activité physique et sportive à Montrouge.
- V. Choix des 2 représentants du Comité de quartier pour participer au groupe de travail sur l'élaboration de la Charte de l'urbanisme et du paysage.
- VI. Constitution de commissions au sein du Comité de quartier.
- VII. Signature de la Charte des Comités de quartier.
- VIII. Programmation de la prochaine réunion.
- IX. Remarques et questions diverses.

PREAMBULE

Avant de commencer la réunion, Mme Marie COLAVITA demande aux membres du Comité de quartier si une personne est volontaire pour être secrétaire de séance et rédiger le compte-rendu synthétique de la réunion. Aucune personne n'étant volontaire, le Pôle Démocratie participative se chargera de la rédaction du présent compte rendu. Mme Marie COLAVITA informe le comité qu'elle devra quitter la réunion à 20h15.

I. PRESENTATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RUE JARDIN

Mme Marie COLAVITA rappelle que lors de la première réunion, M. le Maire avait évoqué le projet de transformer la rue Sadi Carnot en une « rue Jardin ». Pour mémoire, la volonté est de végétaliser le plus possible cette rue et de réduire la place de la voiture. Cette rue a été choisie car elle est connectée au Parc Schuman. Comme convenu, les riverains ont été consultés.

M. Matthieu DEVRIENDT présente les résultats de la consultation (cf. PowerPoint en pièce jointe).

II. PRESENTATION DE LA CONSULTATION SQUARE SCHUMAN

Pour rappel : dans la perspective d'une reconfiguration et d'un agrandissement du square, la Ville a acquis un bien immobilier traversant entre la rue Sadi Carnot et le square totalisant une surface au sol de 1380 m² (au niveau du 16 bis et du 18 de la rue). Une partie de ce bien immobilier sera détruite pour agrandir l'espace vert et l'autre sera réaménagée pour implanter une nouvelle fonction.

Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT invitent les membres des Comités de quartier à participer à cette consultation, de préférence en ligne et surtout à en parler autour d'eux afin qu'un maximum d'habitants du quartier Vieux Montrouge donnent leur avis.

III. CONSTITUTION DU JURY POUR LE GRAND ORAL DES BUDGETS PARTICIPATIFS MONTROUGIENS

Explications données par le pôle Démocratie participative : le Grand oral des BPM se déroulera dans une salle de la Maison des associations dont les capacités d'accueil, en période de restrictions sanitaires, sont limitées. Aussi, 8 habitants maximum pourront faire partie des membres du jury + les 2 élus. Les dates retenues, sont le jeudi 16 septembre 2021 de 18h à 22h et/ou le samedi 25 septembre 2021 de 9h à 13h. Les personnes qui vont se porter volontaires doivent donc être disponibles les deux dates. Si besoin, un tirage au sort sera effectué. Les volontaires disponibles les deux dates

pourront néanmoins indiquer leur préférence. Le jury constitué devra sélectionner 10 projets maximum parmi ceux qui lui seront présentés par les porteurs de projet. A l'échelle de la ville qui compte six quartiers, ce seront donc 60 projets maximum qui seront soumis aux votes des Montrougiennes et des Montrougiens.

Voici la constitution du jury :

- Mme Anita PEREZ
- Mme Nadia CLEITMAN
- Mme Carole THOMAS
- Mme Laeticia RAYMAND
- M. Bernard ESCARAVAGE
- Mme Yamina NEDJADI
- M. Frédéric MENGUY

IV. CHOIX DES 4 REPRESENTANTS DU COMITE DE QUARTIER POUR PARTICIPER AU FOCUS GROUPE SUR L'ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE A MONTROUGE

Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT informent le Comité de quartier que la Ville de Montrouge souhaite mener une consultation auprès des Montrougiennes et des Montrougiens pour connaître leurs besoins, envies et attentes en termes d'activités physiques et sportives, d'équipements, etc. Ils seront interrogés à la rentrée via un formulaire en ligne ou papier. Différents focus groupes seront également organisés avec, notamment, un focus groupe composé de 4 représentants de chaque Comité de quartier. Les personnes intéressées pour participer sont invitées à se faire connaître, un tirage au sort est effectué, le résultat est le suivant :

- Mme Yamina NEDJADI
- Mme Carole THOMAS
- Mme Laeticia RAYMAND
- M. Julien MARTINEAU-FABRE

V. CHOIX DES 2 REPRESENTANTS DU COMITE DE QUARTIER POUR PARTICIPER AU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ELABORATION DE LA CHARTE DE L'URBANISME ET DU PAYSAGE

Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT informent le Comité de quartier que la Ville de Montrouge souhaite élaborer une Charte de l'urbanisme et du paysage, destinée à garantir la qualité architecturale et esthétique des programmes, et conserver une certaine cohérence sur l'ensemble de la Ville.

Cette charte est un document qui précise les attentes de la Ville en matière de construction immobilière et qui s'applique aux constructions neuves. Pour être au plus

proche des attentes des Montrougiens, la Ville souhaite associer les habitants à l'élaboration de cette charte. Pour cela, un groupe de travail composé de 2 représentants de chaque Comité de quartier sera réuni à la rentrée 2021 et échangera avec les services de la Ville et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) des Hauts-de-Seine.

Le pôle Démocratie participative précise que le règlement d'urbanisme qui s'applique est le P.L.U. Celui-ci relève maintenant du territoire. Dans ce groupe de travail, il s'agira donc de définir une charte, dont la vocation sera de devenir un « contrat » destiné aux aménageurs des projets importants.

Les personnes volontaires pour participer à cet atelier de travail sont invitées à se manifester afin de pouvoir procéder à un tirage au sort.

Le résultat est le suivant :

- M. Dominique MARCOVICI
- M. Yann RAISON du CLEUZIOU

VI. CONSTITUTION DE COMMISSIONS AU SEIN DU COMITE DE QUARTIER

Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT informent les participants que la constitution de commissions est possible au sein des comités de quartier. Ces commissions sont des groupes de travail constitués de volontaires qui souhaitent s'emparer d'une thématique précise par rapport au quartier. Ces volontaires auront le loisir de se réunir à leur guise en dehors des réunions du comité et seront amenés à faire part de leurs travaux de réflexion lors des réunions. Le pôle Démocratie participative informe les participants :

- qu'aucun budget n'est prévu pour le fonctionnement de ces commissions mais qu'une aide logistique sera possible,

- que le règlement RGPD lui interdit de communiquer les contacts des membres. Les membres sont donc invités à communiquer leurs coordonnées de leur propre chef ou à envoyer un mail à comitedequartier@ville-montrouge.fr pour exprimer leur consentement.

Une discussion s'engage autour de la création de commissions. Après divers échanges, les membres du comité optent pour la création de 2 commissions dont voici les dénominations ainsi que les personnes qui les intègrent :

- Commission Culture et Événementiel

- o Mme Adeline TANON-DAGOU
 - o M. Antoine IMBAULT
 - o M. Damien DESPRÉS
 - o Mme Dalila SAAD
 - o Mme Anita PEREZ
 - o Mme Gwendoline SEBILLE
 - o Mme Michèle FARGUES
 - o M. Julien MARTINEAU-FABRE
 - o Mme Laeticia RAYMAND
 - o Mme Yamina NEDJADI
- Commission Embellissement et Végétalisation
- o M. Michel CAUCHARD
 - o Mme Annick DANO-PECORARO
 - o Mme Carole THOMAS
 - o Mme Michèle FARGUES
 - o M. Julien MARTINEAU-FABRE
 - o M. Benjamin DESWARTE
 - o M. Yann RAISON du CLEUZIQU
 - o M. Nadia CLEITMAN
 - o M. Frédéric MENGUY

VII. SIGNATURE DE LA CHARTE DES COMITES DE QUARTIER

Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT proposent aux membres du Comité de quartier de signer la Charte qui a été votée au Conseil Municipal du jeudi 3 juin 2021. Cette charte a été légèrement modifiée à l'issue de la première réunion suite aux remarques des différents comités de quartier. Les membres du comité acceptent et signent la charte.

VIII. PROGRAMMATION DE LA PROCHAINE REUNION

Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT rappellent que comme convenu lors de la première réunion, le pôle Démocratie participative va programmer la 3^{ème} réunion pour fin septembre début octobre 2021.

IX. REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES

Le pôle Démocratie participative informe le comité qu'aucune question ne lui est parvenue depuis la dernière réunion. Il propose donc, si le comité en est d'accord, les modalités de fonctionnement possibles de cette rubrique. Afin de ne pas alourdir les fins

de réunion et surtout afin d'apporter les réponses les plus précises et pertinentes possibles, les membres du comité ont jusqu'à 2 semaines avant les réunions pour envoyer leurs remarques et questions par mail à l'adresse comitedequartier@ville-montrouge.fr . Le pôle collecte ces questions et remarques et les adresse aux élus et/ou aux responsables des services concernés. Quand il a les réponses, il en fait part aux intéressés et/ou au comité. Les membres du comité acceptent ce mode de fonctionnement.

Néanmoins, Mme Adeline TANON-DAGOU a fait parvenir une proposition d'animation culturelle qui prendrait la forme de la création d'un festival de musique et de danse. Mme Marie COLAVITA et M. Matthieu DEVRIENDT ont déjà pris connaissance du projet. Le pôle Démocratie participative informe Mme Adeline TANON-DAGOU que le responsable de la Direction de la Culture est intéressé. Mme Adeline TANON-DAGOU lit son projet (cf. pièce jointe). Ce projet intéresse d'autres membres et pourra donc être discuté au sein de la Commission Culture et Événementiel

CONCLUSION

M. Matthieu DEVRIENDT remercie les participants pour leur présence et la qualité des débats et met fin à la réunion à 20h45.



Rue Sadi Carnot : Rue Jardin

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Bilan de la consultation



Les chiffres clés de la consultation

- 600 formulaires distribués sur la rue Sadi Carnot
- 95 contributions
 - 23 au format papier / 72 au format numérique
 - 65 habitants rue Sadi Carnot
- 15,8 % de taux de réponse

Dates clés

- Distribution des formulaires : 7 avril
- Fin de la consultation : 2 mai

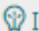


Les tendances principales

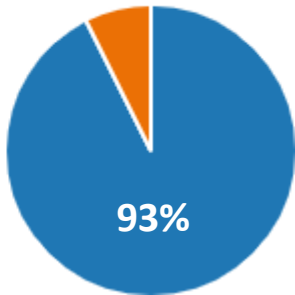
93% des contributeurs se disent **en faveur du projet** et témoignent d'une réelle appétence pour les projets d'agriculture urbaine et d'une volonté forte d'apaiser la rue et d'augmenter la présence de la nature en Ville.

21. Vous prononceriez-vous en faveur de ce projet ?

[Plus de détails](#)

 Insights

- Oui 88
- Non 7





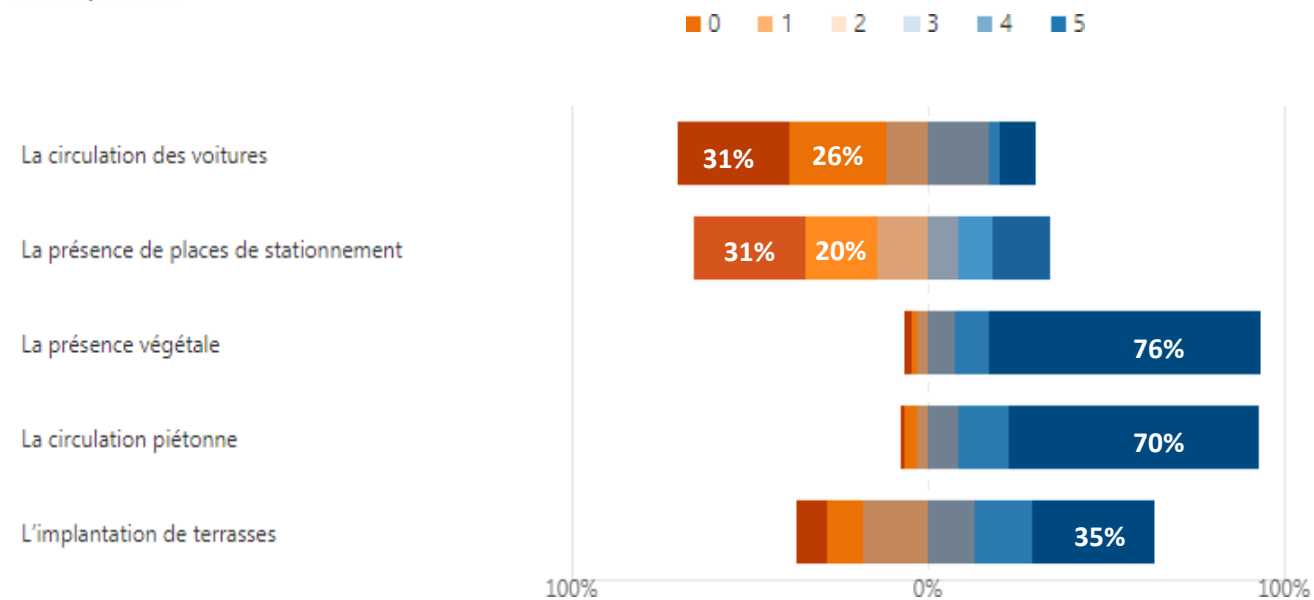
I. Moins de circulations automobiles au profit de la nature et des mobilités douces

1. L'apaisement de la rue
2. La suppression de place de stationnements au profit de la nature



I. Moins de circulations automobiles au profit de la nature et des mobilités douces

Dans la rue Sadi Carnot, quel degré d'importance accordez-vous à : (0 = pas important / 5 = très important)



- Le degré d'importance donné à la **végétalisation** de la rue est de 5/5 pour **76%** des contributeurs
- Le degré d'importance donné à la **circulation piétonne** est de 5/5 pour **70%** des contributeurs



1 . L'apaisement de la rue

L'analyse des contributions fait ressortir une volonté forte d'apaiser la rue.

Les contributeurs sont très favorables à :

- l'instauration d'un **sens unique** > **94%** d'avis favorables
- la limitation à **30km/h** > **99%** d'avis favorables
- l'aménagement de **dispositifs visant à ralentir la vitesse** > **83%** d'avis favorables




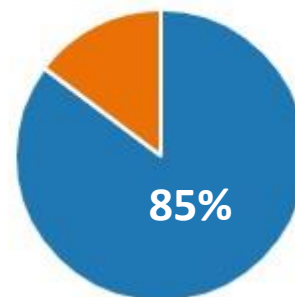
2 . La suppression de place de stationnements au profit de la nature

Si 52% des contributeurs sont véhiculés, **la grande majorité (85%) se dit prête à supprimer des places pour davantage de plantations.**

13. Êtes-vous favorable à la suppression de quelques places de stationnement pour offrir davantage d'espace pour la nature en ville ?

[Plus de détails](#)

 Oui	81
 Non	14



> **65% des contributeurs véhiculés disposent d'un parking privatif** pour chaque véhicule en leur possession.

> **Seuls 14% des répondants se garent rue Sadi Carnot** (soit 13 personnes sur 95 réponses).



II. Une liaison verte plébiscitée

1. Une rue davantage végétalisée
2. La mise en valeur de l'entrée au square Robert Schuman souhaitée



1 . Une rue davantage végétalisée

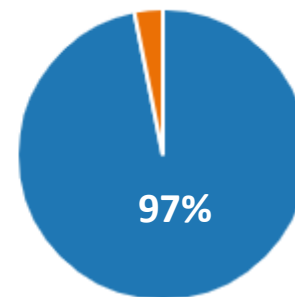
97% des contributeurs souhaitent davantage d'espaces plantés sur la rue Sadi Carnot

12. Êtes-vous favorable à davantage d'espaces plantés sur la rue Sadi Carnot ?

[Plus de détails](#)

[Insights](#)

● Oui	92
● Non	3



94% estiment qu'une continuité végétale entre le parc Schuman et le jardin d'angle de la Villa Leblanc serait appréciable et profitable.



2 . La mise en valeur de l'entrée au square Robert Schuman souhaitée

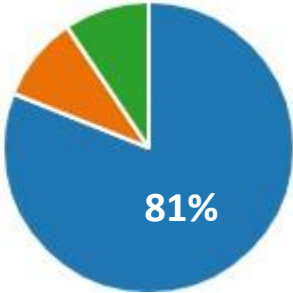
81% des contributeurs sont favorables à **la mise en valeur de l'entrée et d'un accès facilité au square Robert Schuman** par la rue Sadi Carnot

22. La mise en valeur de l'entrée et l'accès facilité au parc Schuman par la rue Sadi Carnot vous semblent :

[Plus de détails](#)

[Insights](#)

● Souhaitables	77
● Non souhaitables	9
● Ne se prononce pas	9





III. Une appétence pour le jardinage et les projets d'agriculture urbaine

1. Un public intéressé par des surfaces pour planter
2. Un intérêt pour des formations



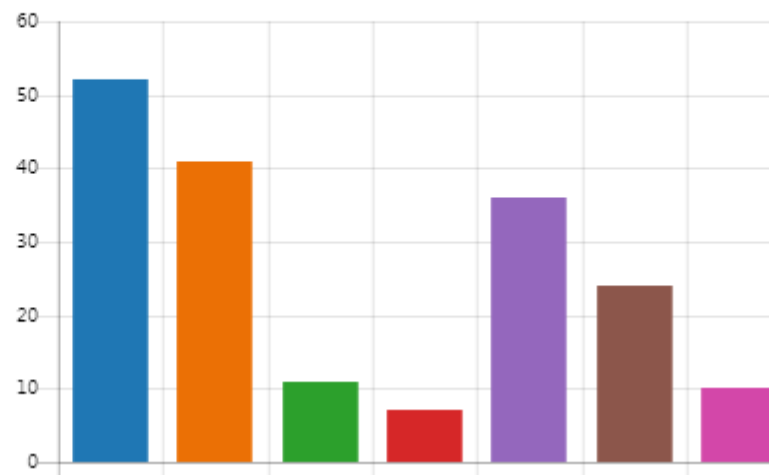
De façon générale, les contributeurs **aiment jardiner** (79%) mais la plupart s'occupe de **plantes d'intérieur** (55%) ou de **jardinières sur balcon** (44%).

Seuls **10%** jardinent un **jardin** et **7%** s'occupent d'un **potager**.

24. Quelle est votre relation au jardinage

[Plus de détails](#)

● J'aime m'occuper de mes plan...	52
● J'aime m'occuper des jardinièr...	41
● J'aime m'occuper de mon jardin	11
● J'aime m'occuper de mon pot...	7
● J'aimerais jardiner davantage	36
● Je jardine peu	24
● Je ne jardine pas	10





2 . Un public très intéressé par des surfaces pour planter

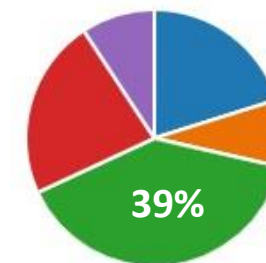
Les principales raisons pour lesquelles les contributeurs jardinent peu ou pas autant qu'ils le souhaiteraient sont :

- Le **manque de surface** pour planter > **39%**
- Le **manque de savoir-faire** > **23%**
- Le **manque de temps** > **20%**

25. Si vous jardinez peu/pas ou que vous aimeriez jardiner davantage, pour quelle(s) raison(s) ?

[Plus de détails](#)

● Manque de temps	24
● Manque de volonté	10
● Manque de surface pour plant...	47
● Manque de savoir-faire	27
● Autre	11



Aussi, **57%** se disent **intéressés par une petite surface**, rue Sadi Carnot, pour y faire pousser leurs plantations dont **39 personnes qui habitent rue Sadi Carnot.**



2 . Un public très intéressé par des surfaces pour planter

L'implication de l'ensemble des contributeurs dans ce projet d'agriculture urbaine est variable avec :

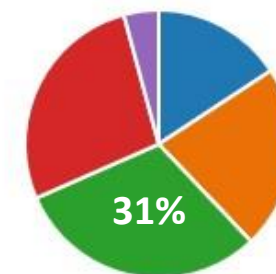
- Près de **31%** prêts à s'investir **de façon ponctuelle**,
- Puis **22%** **en binôme** avec un autre riverain,
- et **16%** **de façon régulière**.

27. Quelle pourrait être votre implication dans ce projet ?

[Plus de détails](#)

[Insights](#)

● Régulière	15
● En binôme avec un autre riverain...	21
● Ponctuelle	29
● Inexistante	26
● Autre	4





2 . Un grand intérêt pour des formations

La majorité des contributeurs (**60%**) se dit intéressée par une **formation dans le domaine de l'agriculture urbaine.**

- le manque de savoir-faire constitue un frein à la pratique du jardinage comme vu précédemment
- Les personnes qui ont un potager sont aussi curieuses des nouvelles pratiques



*Votre avis
nous intéresse*

Merci pour votre attention

DE LA CREATION D'UN FESTIVAL MUSIQUE ET DANSE A MONTROUGE

"Rubeo Monte", "Monte Rosso", "RedMount", "RotBerg", "VörösHegy", Montrouge, est l'une des communes les mieux gérées de la Petite Couronne. Son dense réseau de transports en commun, la prolongation de la ligne 4 du Métropolitain jusqu'au cœur de ville, en ont fait une ville extrêmement recherchée.

Motivation

La reconstruction du Beffroi, monument emblématique qui héberge de multiples événements culturels et l'aménagement de la Place Emile Cresp, ont fait de notre quartier Vieux-Montrouge, un hyper-centre encore plus attractif. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer l'affluence sur les terrasses et sur la place à l'heure du déjeuner et surtout, après la sortie des écoles.

Mais notre Vieux-Montrouge, vivant le jour, devient un peu ennuyeux pendant les mois de congés, et surtout après le 14 juillet. Car l'offre culturelle officielle court de septembre à fin juin.

D'année en année, revenant de l'étranger passer des congés à Montrouge, j'ai regretté le peu de spectacles de danse offerts dans la programmation de la ville. Un seul spectacle d'une grande compagnie (Ballet classique de l'Opéra, Ballet de Kiev (?), Ballet Preljocaj, et celui des élèves du Conservatoire Raoul Pugno...). Pour assouvir mon appétit de danse, il me fallait batailler pour trouver une place aux Etés de la Danse (en juillet), ou descendre à Montpellier....

Pariant que les Montrougiens comme moi avides de culture et qui ne partent pas en vacances, seraient trop casaniers pour même profiter de la proximité de Paris et de son offre culturelle..., j'ai pensé que Montrouge méritait bien un FESTIVAL de MUSIQUE CLASSIQUE et de DANSES.

Public

Les Montrougiens, avec un effort en direction des jeunes.

L'on peut espérer compter également sur les habitants des communes voisines, voire sur des Parisiens et des touristes, notamment ceux dont le séjour se concentre sur la capitale et qui n'auraient pas prévu d'assister à un "grand festival", en Ile-de-France ou en province.

Description du projet

Deux lieux s'offrent à nous dans le Vieux-Montrouge:

- l'église St Jacques le Majeur, pour la musique classique, instrumentale ou chorale;
- le Beffroi, pour les musiques actuelles et la danse.

a- Le Festival de danse

Je propose d'inviter deux ou trois ensembles de jeunes danseurs et danseuses, soit frais émoulus d'une université nationale de danse, soit de jeunes professionnels membres d'une compagnie depuis quelques années. Il pourra s'agir de français ou d'Européens.

Ils seraient invités pour 2 représentations d'une chorégraphie pour un maximum de 8 danseurs.

Afin d'asseoir la réputation du Festival, nous pourrions solliciter le parrainage d'un grand nom de la danse, qui viendrait lancer la première soirée : A. Preljocaj, Bianca Li, D. Hervieu, Maguy Marin, Pierre Rigal, E. Vu AN.

b- Le Festival de Musique classique

Comme pour le Festival de Danse, le Festival de musique classique ferait appel à des concertistes ou artistes lyriques en fin d'études ou jeunes professionnels.

Du récital de piano seul au concert d'un octuor ou d'une chorale d'une dizaine de membres, l'acoustique de l'église St Jacques de Montrouge s'y prêterait idéalement.

Ce volet de mon projet rejoint, je crois, celui de M. le Maire, qui avait évoqué en mars, une série de concerts sous l'appellation des "Haltes de St Jacques".

Les artistes confirmés qui pourraient parrainer l'événement : Franck Braley, Michel Dalberto (piano); Emmanuel Boulanger, Gaspar Moreau, Martine Bailly, Anne Gastinel, ou Camille Berthollet (violoncelle); J. Fuchs, N. Dessay, S. Devielhe, P. Yende, ou F. Sempey, S. Pirgu, T. Mead, F. Fagioli (chant lyrique).

Le budget

Le projet de festival faisant intervenir de jeunes musiciens, devrait atteindre un bon niveau qualitatif avec un budget relativement modeste.

Ma seule expérience en la matière est celle acquise lorsque j'ai organisé, à titre personnel, des concerts au fil de mes affectations, en Europe : entre 1000 € et 8000 €, tout compris (même une interview télévisée en Albanie!).

Ici, j'avancerais plutôt une fourchette de 2000 € à 25.000 €.

Plusieurs sources se partageraient les dépenses (transports, hébergement, gages et per diem, droits d'auteur, billetterie, réservation de la salle, publicité) :

- la Commune, ou le Département, par le biais des budgets participatifs;
- la DRAC d'Ile-de-France (www.culture.gouv.fr/regions/Drac-ile-de-france : musique : Mme Boisbouvier et Mme A. Bessero//Danse : Mme I. Fuchs et Mme P. Morel- Tél: 01 56 06 50 00 ou 51 00)
- des entreprises implantées à Montrouge (*par exemple : Crédit Mutuel, "Papier d'Arménie", Studio Live Prod...*);
- le programme "Europe Creative" de l'Union européenne, en cas d'invitation d'artistes européens (*en lien avec M. Hureau, Adjoint au Maire en charge de la Journée Européenne, qui en a sans doute connaissance*):
"Le programme "Europe créative" pour la période 2021-2027 définit des objectifs communs pour les secteurs de la culture et de la création. Il met davantage l'accent sur la création transnationale, la diffusion et la promotion des œuvres européennes au niveau mondial, l'innovation et un accès aisé au financement grâce à des taux de cofinancement européen plus élevés ...